



Charte du Foyer Sainte Marie des Batignolles



L'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. (Mt 4,4; Dt 8,3)

I. Présentation du foyer

Le foyer Sainte Marie des Batignolles se situe dans le 17^{ème} arrondissement de Paris, au 20 rue du Printemps. Il est installé dans un ancien salon littéraire du 19^{ème} siècle, qui était jusqu'en 2012 une maison religieuse appartenant à la congrégation des Pères Blancs, et qui est désormais propriété de l'« Association Charitable Sainte Marie des Batignolles ». Il est proche de l'église Sainte Marie des Batignolles. Il accueille tout au long de l'année académique treize étudiants à leur arrivée à Paris.

Le foyer comporte 3 étages ainsi qu'une buanderie en sous-sol. Chaque étudiant possède sa propre chambre (salles de bains et WC indépendants ou à partager à deux). Une cuisine et une salle à manger commune permettent à chacun de préparer ses repas. Les jeunes ont également accès au jardin ainsi qu'à une petite terrasse au 2^e étage, sans oublier l'oratoire qui est le cœur du foyer.

L'année débutera par une journée de lancement et se terminera par une journée de détente réunissant les étudiants et ceux qui les accompagnent dans leur vie au foyer.

II. La vie et l'esprit du foyer

L'entrée dans la vie étudiante est une étape majeure. Les repères familiaux, culturels ou religieux en sont ébranlés. En outre, emménager à Paris est également un bouleversement important. La mission du foyer est d'accompagner l'étudiant dans cette étape fondamentale de sa vie, de lui permettre de former son humanité en s'appuyant sur le Christ et sur son Eglise.

Le foyer a pour objectif premier de permettre à l'étudiant d'enraciner sa vie dans la Parole de Dieu. Cette Parole devient alors le lieu où se révèle l'unité des engagements qu'il prend : études, amitiés, famille, vie d'Eglise...

La vie communautaire est fondée sur trois piliers :

- a) **La vie communautaire et fraternelle** : Chacun prend une place active dans la vie du foyer et contribue à la bonne marche de son organisation en participant aux tâches courantes (ménage, cuisine etc.) et en veillant au respect des lieux et du matériel. De plus chaque étudiant doit veiller à ce que règne une ambiance conviviale et fraternelle. Un dîner par semaine est pris en commun afin de souder les liens entre étudiants.

- b) **La prière** : Un bref temps de prière en commun réunit, chaque matin, les membres du foyer. L'accès libre à l'oratoire offre également aux étudiants la possibilité d'un recueillement personnel. Le jeudi soir, l'étudiant participe à la messe célébrée au Foyer ainsi qu'au dîner qui la suit.
- c) **La formation à la Parole de Dieu** : Elle permet à l'étudiant d'approfondir son lien au Christ et à l'Eglise. Elle fait partie intégrante de sa formation humaine. Cet engagement peut prendre deux formes :
- La participation hebdomadaire à l'Ecole du Verbe Eternel et Nouveau (EVEN) à Sainte Marie des Batignolles : EVEN propose aux jeunes adultes (18-30 ans) de vivre une expérience chrétienne autour de la parole de Dieu révélée par le Christ. Les rencontres hebdomadaires sont structurées autour de la prière, la discussion en équipes, et la catéchèse de l'aumônier. Le but est de découvrir les conséquences de la Parole de Dieu dans une vie de jeune adulte.
 - L'accompagnement hebdomadaire des collégiens au sein de l'aumônerie Batignolles Jeunes ou du collège Chaptal. L'aumônerie Batignolles Jeunes propose aux jeunes lycéens et collégiens une catéchèse de la Parole de Dieu, en complément ou en remplacement de ce qui leur est proposé dans leur collège public ou privé.
 - D'autres formations ou actions seront proposées à la rentrée.
- Ce service de la Parole sert à favoriser la croissance de la liberté de l'étudiant et ne doit pas être perçu comme une compensation pour une place au foyer.

III. Les personnes référentes

- a) **Le maître de maison** est l'interlocuteur principal des jeunes. Vivant sur place auprès d'eux il veille à la qualité fraternelle du foyer, au bon déroulement de la vie quotidienne et au respect du règlement intérieur. Il est l'interlocuteur privilégié des Etudiants
- b) **L'aumônier** est un prêtre de la paroisse Sainte Marie des Batignolles. Il veille à faire grandir les étudiants dans leur vie chrétienne. Il est régulièrement présent auprès des étudiants. Une fois par semaine, étudiants et aumônier se réuniront autour d'une messe suivie d'un repas.
- c) **Le couple référent** s'occupe de l'animation du foyer et du suivi des étudiants tout au long de l'année. Ils ne vivent pas sur place mais sont des paroissiens de Saint Marie des Batignolles se rendant disponibles pour veiller au bon fonctionnement du foyer.
- d) **L'intendant du foyer** assure la gestion administrative et matérielle du foyer. C'est par lui que doivent s'effectuer les demandes concernant le bail de l'étudiant et les problèmes de gestion courante.

Vivre au Foyer demande l'adhésion à cette charte, au projet de vie qu'elle veut promouvoir et au règlement intérieur qui en traduit les exigences.